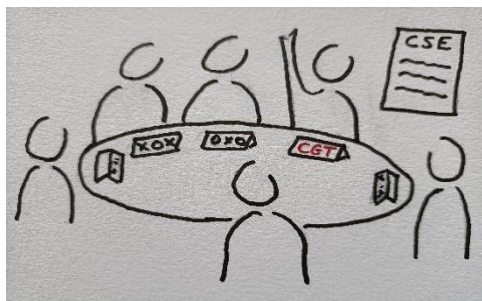


CSE

Vos élus au CSE



Philippe Baguet (Toulouse), Olivier Boutry (Marseille), Amal Delhopital (Caen), Aytekin Erdali (Marseille), Guilhem Rambal (Biot), Djodie Raye (Montreuil), Lucie Rolland (Montreuil) et Amel Temem (Biot)

Représentante syndicale CGT au CSE : Laïla Blandel (Valbonne)

Ils sont à votre disposition pour toute interrogation.

A noter que les comptes-rendus des CSE, CRT et CSST sont sous Canopée : [ici](#).

Plénière CSE

Avis rendus lors du CSE du 27 novembre :

- **Avis relatif au budget rectificatif n° 2 de l'année 2025 : défavorable**
- **Avis relatif au budget initial de l'année 2026 : défavorable**
- **Avis sur le projet de réaménagement de Marseille : favorable**

A l'ordre du jour du CSE du 18 décembre :

- **Information relative à la création de nouveaux libellés d'emplois :** Ils seront utilisés à partir de 2026 : 2 nouveaux libellés emploi : famille 17 : responsable des services applicatifs niveau VB en entrée (60 salariés concernés); contract manager (IT) niv VI en entrée (9 salariés concernés) ; 2 libellés existant qui vont être utilisés : famille 13 concepteur intégrateur niv IVA en entrée (3 salariés concernés) ; chargé de la relation client niv IVB en entrée (2 salariés concernés). Les personnes concernées devraient recevoir la notification correspondante prochainement.
- **Avis sur la politique sociale (bilan social incluant la situation comparée des femmes et des hommes, le bilan intermédiaire de la formation professionnelle, le plan de développement des compétences, le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'entreprise et des actions menées, le programme annuel de prévention, le document unique d'évaluation des risques professionnels) : défavorable**
- **Avis sur le projet de décision unilatérale de fermeture des sites : favorable**
- **Avis sur le projet de mise à jour de la note de service relative aux astreintes : défavorable**
- **Avis sur le projet de désignation du référent santé au sein de l'Urssaf Caisse nationale : favorable**



- **Avis sur le projet d'aménagement des bureaux sur le site de Lyon : défavorable**, les élus CGT s'étant abstenus car si les salariés concernés vont notamment bénéficier d'une meilleure luminosité, la configuration particulière des bureaux en marguerite hérités de l'ancien centre d'appels, n'est pas satisfaisante pour l'ensemble des salariés, étant précisé qu'il a été indiqué en réunion CSE que ces marguerites pourront être scindées.
- **Information/consultation sur le projet de vente du site de Lille** : choix fait sur les 2 offres reçues. Les équipes seront maintenues sur le site le temps que les aménagements du futur site soient réalisés (fin des travaux prévue entre juillet et septembre 2027).
- **Adoption du budget des ASC de l'année 2026**
- **Adoption du budget de fonctionnement de l'année 2026**
- **Adoption du guide des prestations de l'année 2026** : une nouveauté, la création d'un compte vacances pour la prise en charge des nuitées et des billets de transports etc... pour un montant maximum global correspondant à une part fixe de 500€ à laquelle s'ajoute une part modulée de 300€ maximum selon le PSP. Toutes les factures seront remboursées à hauteur de 80% dans la limite du montant maximum du compte vacances.

Commission des
Relations de Travail

Prochaine CRT en janvier

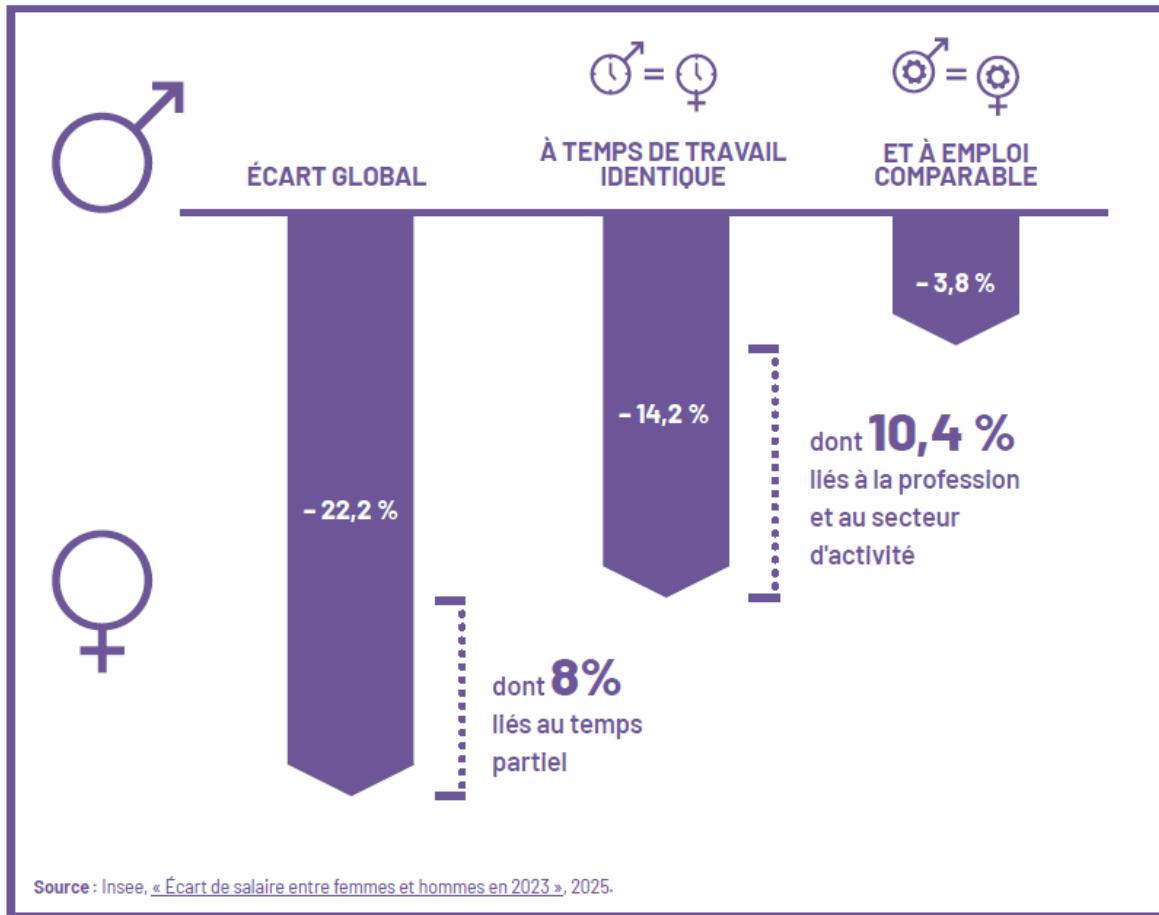
N'hésitez pas à poser vos questions via vos représentants de proximité, vos élus CGT à la CRT (Aytekin ERDALI et Guilhem RAMBAL) ou notre boîte syndicale (cgt.syndicat@acoss.fr).

CSSCT

Vous pouvez contacter vos représentantes CGT à la CSSCT : Amal DELHOPITAL et Lucie ROLLAND.



Inégalités salariales entre les femmes et les hommes dans le privé



Source insee [ici](#)

Les femmes gagnent 22,2% de moins que les hommes

En 2023, alors que le salaire des hommes était en moyenne de 27 430 euros par an, celui des femmes était de 21 340 euros – soit près d'un quart en moins. De ce fait, il est tout à fait illusoire de penser que le sujet des inégalités salariales entre les femmes et les hommes est clos.

Le temps partiel et les métiers genrés sont les premiers coupables

Deux facteurs principaux expliquent cet écart. D'abord, le temps de travail : 26,5 % des femmes travaillaient à temps partiel en 2023, contre seulement 8,7 % des hommes. Si le temps de travail des femmes était le même que celui des hommes, l'écart salarial ne serait « plus que » de 14,2%.



L'autre coupable est ce que l'on appelle la « ségrégation professionnelle » : très peu de métiers comptent des proportions équivalentes de femmes et d'hommes. Par exemple, d'après l'Insee, le secteur des services aux ménages comptait 65 % de femmes en 2020 et le secteur de l'enseignement 68,5 % et, à l'inverse, le secteur de la construction comptait 9 % de femmes et celui de l'industrie 28,5 %. De plus, les métiers largement féminisés sont souvent moins bien payés à niveau de diplôme équivalent et ils s'exercent aussi plus souvent à temps partiel.

Réduire les inégalités de salaires c'est donc d'abord en finir avec le temps partiel (subi) et les métiers genrés. Mais cela ne doit pas faire oublier qu'à temps de travail et à poste égal, les femmes sont moins payées que leurs homologues masculins : il reste en effet un écart de 3,8 %. Cela porte un nom : la discrimination !



Entretien de parcours professionnel

POUR QUE L'ENTRETIEN NE SOIT PAS UN RENDEZ-VOUS MANQUÉ



La loi n° 2025-989 du 24 octobre 2025 portant transposition des 3 accords nationaux interprofessionnels relatifs à l'emploi des seniors, l'évolution du dialogue social et les transitions professionnelles a réformé le dispositif de l'entretien professionnel, désormais appelé entretien de parcours professionnel.

Le nouvel article L.6315-1 du Code du travail modifie notamment sa périodicité, son contenu et ses modalités

d'organisation.

- Le nouveau calendrier fixe les étapes suivantes : à l'embauche, l'employeur doit informer le salarié qu'il bénéficiera d'un premier entretien de parcours professionnel dans l'année suivant son arrivée dans l'entreprise ;
- L'entretien est ensuite renouvelé tous les quatre ans ;
- Un état des lieux récapitulatif doit être réalisé tous les huit ans. Lorsque cet état des lieux intervient pour la première fois, il peut être organisé sept ans après le premier entretien de parcours professionnel.

Un accord d'entreprise ou de branche peut adapter cette périodicité, sans toutefois dépasser un intervalle maximal de quatre ans entre deux entretiens.

Pour L'entretien de parcours professionnel couvre désormais un champ élargi de thématiques, parmi lesquelles :

- les compétences du salarié, les qualifications mobilisées dans son emploi actuel et leur évolution au regard des transformations de l'entreprise ;



- la situation professionnelle du salarié et les perspectives d'évolution, en lien avec les métiers et les besoins de l'entreprise ;
- Les besoins de formation, qu'ils concernent le poste actuel, son évolution ou un projet professionnel personnel ;
- Les souhaits d'évolution : reconversion interne ou externe, projet de transition professionnelle, bilan de compétences, VAE ;
- L'usage du CPF, les éventuels abondements décidés par l'employeur et l'accès au CEP.

Comme précédemment, cet entretien n'a pas pour objet l'évaluation du travail ou de la performance.

Il donne lieu à la rédaction d'un document écrit, dont une copie est remise au salarié.

Dans les entreprises d'au moins cinquante salariés, lorsque, au cours de ces huit années, le salarié n'a pas bénéficié des entretiens prévus et d'au moins une formation non obligatoire, autre que celle mentionnée à l'article L. 6321-2, son compte personnel est abondé par l'employeur d'un montant de 3 000 euros.

L'obligation d'organiser un entretien spécifique au retour de certaines absences est maintenue : congé maternité, congé parental, congé d'adoption, congé de proche aidant, congé sabbatique, période de mobilité volontaire sécurisée, arrêt longue maladie, mandat syndical...

Toutefois, cet entretien n'est exigé que si le salarié n'a pas bénéficié d'un entretien de parcours professionnel dans les 12 mois précédant sa reprise.

Un entretien de parcours professionnel spécifique doit être organisé dans les deux mois suivant la visite médicale de mi-carrière.

Pour mémoire, cette visite est prévue soit par accord de branche, soit, à défaut, au cours de l'année civile du 45e anniversaire du salarié (art. L. 4624-2-2 CT).

L'employeur n'a évidemment pas accès aux éléments médicaux : seules les mesures d'aménagement ou de prévention éventuellement recommandées par le médecin du travail peuvent être discutées.

Cet entretien doit notamment aborder l'adaptation ou l'aménagement du poste, la prévention de l'usure professionnelle, les besoins de formation, les souhaits de mobilité ou de reconversion.

Un document écrit récapitulant les échanges doit être établi.

Le premier entretien de parcours professionnel qui se tient dans les deux années précédant le 60e anniversaire du salarié doit également aborder : les conditions de maintien dans l'emploi du salarié et les aménagements possibles en fin de carrière, notamment le passage à temps partiel ou la retraite progressive.

Morts du travail – Rapport Assurance Maladie

1297 personnes sont mortes de leur travail en 2024 selon le dernier rapport de l'Assurance-maladie dont 764 décédées sur le lieu de travail, 318 lors du trajet pour s'y rendre et 215 décès liés à des maladies professionnelles.

10 Décembre – journée des droits de l’homme.

La Journée des droits de l’homme commémore la Déclaration des droits de l’homme de 1948 par l’Assemblée générale des Nations Unie ; elle énonce les droits inaliénables de chaque individu, sans distinction de race, de sexe, de religion ou d’autres critères ; elle vise à réaffirmer les valeurs des droits humains et à montrer qu’ils demeurent une force gagnante pour l’humanité.

En comblant le fossé entre les principes des droits humains et les expériences du quotidien, nous visons à sensibiliser, à inspirer la confiance et à encourager l’action collective.

« L’éducation aux droits de l’Homme est bien plus qu’un sujet de leçon ou que le thème d’une journée : c’est un processus qui vise à ce que chacun soit équipé pour vivre sa vie dans la sécurité et la dignité. En cette Journée internationale des droits de l’homme, continuons ensemble à faire le nécessaire pour que les générations futures aient une culture des droits de l’homme, et à promouvoir la liberté, la sécurité et la paix dans tous les pays ». Kofi Annan, secrétaire général de l’ONU de 1997 à 2006.



Village de Moerdijk et Powerport – Pays-Bas



Le village de Moerdijk au centre des Pays-Bas va être détruit pour laisser la place à une extension portuaire du port de Rotterdam, projet nommé Powerport. Il s’agit d’un gigantesque pôle énergétique où doit arriver toute l’électricité produite dans les parcs éoliens de la Mer du Nord.

La décision a été prise par les autorités néerlandaises de sacrifier le village au nom de la « *transition énergétique* ».

Les habitants sont inquiets et ignorent où ils partiront et certains d’entre eux envisagent la possibilité d’une procédure judiciaire.



Rejet de l'élargissement du nutriscore par l'Assemblée nationale



les députés avaient voté début novembre pour le principe d'une généralisation de l'affichage du Nutri-score sur les emballages alimentaires, ils n'ont finalement pas adopté cette mesure lors d'un nouveau vote ce mercredi. Le Sénat avait également rejeté la mesure, dans le cadre de l'examen du projet de budget de la Sécurité sociale.

Les entreprises qui refuseraient d'afficher cette information devaient être pénalisées d'une taxe de 5 % sur leur chiffre d'affaires, dont le produit serait affecté à l'Assurance maladie.

À l'Assemblée, des députés de gauche et du MoDem ont défendu divers amendements allant d'une généralisation large à un dispositif plus restreint, avec des exceptions pouvant être décrétées pour certains produits (appellation d'origine contrôlée (AOC), Label rouge, etc.).

La ministre de la Santé Stéphanie Rist s'est opposée aux amendements, préférant « *poursuivre l'augmentation du nombre de produits étiquetés avec le Nutri-score sur la base du volontariat* », et soulevant un « *problème de droit européen à vouloir le rendre obligatoire* ».

Avec ce vote, « *Ferrero, Lactalis, Coca-Cola, Mars, Mondelez, Danone, Kraft, Unilever international* » opposés à « *cette mesure de santé publique* », ont « *finalement gagné, de justesse* », tandis que « *les consommateurs ont perdu le droit fondamental d'être informé sur la qualité nutritionnelle des aliments* », a déploré Serge Hercberg, professeur de nutrition et cocréateur du Nutri-Score.

Augmentation du salaire minimum – Mexique

La présidente du Mexique, Claudia Sheinbaum a annoncé une augmentation du salaire minimum de 13% ainsi que le passage progressif de la semaine laborale de 48 heures actuellement à 40 heures. Elle a confirmé que l'objectif d'une inflation à 3% fixé par la banque centrale du Mexique sera tenue.



Mort de Franck Gehry



L'architecte Franck Gehry, américano-canadien, est décédé le 5 décembre, à l'âge de 96 ans. Professeur d'architecture à l'université Yale, il fait partie des mouvements du déconstructivisme et du post-structuralisme. Prix Pritzker en 1989, ses constructions sont généralement remarquées pour leur aspect original et « *tordu* ». Les œuvres les plus connues de Gehry comportent le musée Guggenheim de Bilbao en Espagne, le Walt Disney Concert Hall en centre-ville de Los Angeles, le musée des



beaux-arts de l'Ontario à Toronto, la Cinémathèque française à Paris, la fondation d'entreprise Louis-Vuitton à Paris.

Informatique

Cyber attaques

- Attaque contre le logiciel Weda

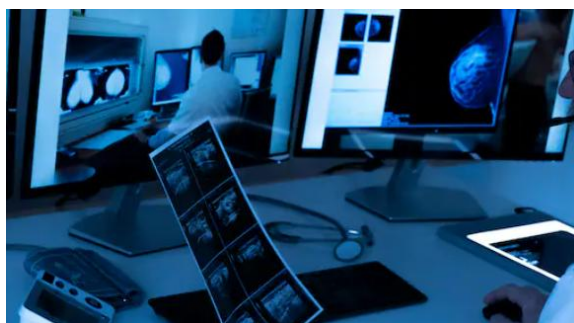


Dans toute la France, des cabinets de santé ont fonctionné au ralenti pendant plusieurs jours, sans avoir accès aux dossiers de leurs patients. Ces derniers figurent parmi les victimes potentielles d'une attaque informatique d'ampleur.

La cyberattaque a visé, le 10 novembre, un logiciel nommé Weda, utilisé par de nombreux professionnels de santé pour gérer les dossiers de leurs patients. Cette offensive informatique, que l'éditeur dudit logiciel, établi près de Montpellier, dit avoir subie, l'a conduit à désactiver l'ensemble des services d'une solution qui équiperait 23 000 clients (médecins généralistes, cabinets de santé, sages-femmes...). En juillet 2024, c'était l'entreprise de cybersécurité CrowdStrike qui avait connu une panne paralysant aéroports, banques, hôpitaux et sociétés du monde entier : 8,5 millions d'ordinateurs avaient « planté ».

- Attaque contre MedecinDirect

Après le logiciel Weda, c'est au tour de MédecinDirect d'avoir subi une attaque informatique d'ampleur. La plateforme de téléconsultations a averti près de 300 000 patients que leurs données sont susceptibles d'avoir été compromises.



Cette plateforme de téléconsultation reconnaît avoir été « victime d'une intrusion informatique, à laquelle il a été mis fin, dès sa détection le 28 novembre ». Sont concernées environ 285 000 personnes dont « les informations de compte sont susceptibles d'avoir été compromises ». L'ensemble des mesures de protection a été « immédiatement pris » et, conformément aux dispositions réglementaires, « les personnes concernées ont été informées, dès que le périmètre de l'incident a été précisé, le 3 décembre ».

Les risques auxquels sont exposés les utilisateurs concernés de MédecinDirect sont les mêmes que ceux encourus lors de l'attaque contre Weda (usurpation d'identité, phishing).



Le réseau X s'est vu infliger par l'union européenne une amende de 120 millions d'euros



Après 2 années d'enquêtes sur le réseau X d'Emon Musk, la Commission européenne a décidé de lui infliger une amende de 120 millions d'euros pour avoir enfreint plusieurs règles du DSA (Digital Service Act).

Parallèlement, l'enquête se poursuit sur d'autres aspects du DSA, notamment des effets négatifs provenant de l'utilisation d'algorithmes de la plateforme, la vérification de l'âge et la protection des mineurs.

Elon musk considère que l'Union européenne doit être abolie.

Algorithmes de genre de LinkedIn

En changeant leur paramètre de genre en « homme » et portant de fausses moustaches sur leurs photos, de plus en plus de femmes défient ce qu'elles dénoncent comme un biais sexiste des algorithmes du réseau social professionnel LinkedIn.



Des utilisatrices ont commencé à affirmer le mois dernier qu'afficher une identité masculine sur ce site de réseautage professionnel avait considérablement accru leur visibilité, déclenchant une réaction en chaîne.

LinkedIn a rejeté toute accusation de sexisme inhérente à son fonctionnement. « *Nos algorithmes n'utilisent pas le genre comme critère de classement, et le fait de changer de genre sur votre profil n'a aucune incidence sur la façon dont votre contenu apparaît dans les résultats de recherche ou le fil d'actualité* », a déclaré un porte-parole de LinkedIn

Environnement

Accord européen sur les NGT



Les députés européens et les États membres de l'Union européenne ont scellé un accord dans la nuit du 3 décembre pour développer les plantes issues de nouvelles techniques génomiques (NGT) dans l'agriculture au sein de l'UE.

Qualifiées de « nouveaux OGM », ces NGT permettent de modifier le génome d'une plante mais cela sans introduire d'ADN étranger, contrairement aux OGM de première génération.



Les semences obtenues par NGT sont donc bien des organismes génétiquement modifiés mais ne sont pas « transgéniques ». Les gros syndicats agricoles soutiennent ces techniques pour développer des variétés plus résistantes aux aléas climatiques et moins gourmandes en engrais.

Le compromis assouplit les règles actuelles pour une partie des NGT, dites de catégorie 1, qui, sous réserve d'un nombre limité de mutations, seront considérées comme équivalentes aux variétés conventionnelles. Les NGT résistantes aux herbicides ou produisant des insecticides ne seront pas autorisées sur le marché, au nom de la durabilité. Et dans l'agriculture biologique, aucune NGT ne sera autorisée.

Le débat sur ces biotechnologies est tendu en Europe, où cette édition génomique est aujourd'hui classée dans la catégorie des OGM, tous interdits à la culture, à l'exception du maïs Monsanto 810, cultivé sur de petites surfaces en Espagne et au Portugal. La simplification des règles était réclamée par la puissante organisation agricole Copa-Cogeca, comme par les grands semenciers, au nom de la compétitivité européenne face aux Etats-Unis et à la Chine, qui autorisent les NGT.



Des organisations environnementales et le secteur de l'agriculture biologique dénoncent à l'inverse une pente dangereuse qui pourrait faire "courir des risques majeurs pour notre agriculture et notre alimentation", selon l'ONG Pollinis.

Il s'agit de déréglementer la quasi-totalité de ces produits. Si elle est adoptée, les nouveaux OGM seront alors exemptés entre autres d'évaluation des risques, de traçabilité et d'étiquetage jusqu'au consommateur final. De plus, les méthodes de détection et d'identification seraient supprimées, ce qui pose des problématiques en raison de la brevetabilité de ces plantes.

Il est nécessaire de rappeler que ce projet fait peser de nombreux risques sur l'ensemble de notre modèle agricole et alimentaire :

- Atteinte au droit à l'information et à la liberté des citoyennes et citoyens de choisir une alimentation sans OGM;
- Risques environnementaux liés à l'absence de procédures d'évaluation des risques avant la culture et la commercialisation des nouveaux OGM;
- Concentration du secteur semencier via les brevets (qui seront déposés sur les plantes OGM et leurs techniques de production) et augmentation du prix des semences menant à une privatisation du vivant et à une perte de souveraineté alimentaire ;
- Risques juridiques pour les semenciers et les agriculteurs via l'extension abusive de la portée des brevets qui seront déposés et inversion de la charge de la preuve en cas de poursuites abusives pour contrefaçon;
- Mise en péril de l'agriculture biologique et sans OGM et menace pour l'intégrité de ces filières en raison des contaminations génétiques;
- Perte de diversité génétique, renforçant la standardisation des espèces cultivées, alors que nous avons besoin de diversité pour faire face aux crises écologiques actuelles.

Dérèglement climatique : déplacer des capitales ?!



Face aux sécheresses et inondations, certains états comme l'Iran, la Thaïlande ou l'Indonésie ont des projets plus ou moins aboutis de déménager leur capitale.

Téhéran s'est développée de manière anarchique pour abriter aujourd'hui 15 millions d'habitants. *« Face à cette croissance fulgurante sans réel plan directeur, le réseau de distribution est défectueux, les pertes sont importantes et de*

nombreux quartiers souffrent d'un accès insuffisant », constate l'historien Jonathan Piron. Pour compenser, « les nappes phréatiques sont massivement pompées — souvent illégalement — ce qui fragilise le sol qui peut parfois s'effondrer ».

Quant au projet de déplacer la capitale, le gouvernement a évoqué pour la première fois un site précis : Makran, dans le sud du pays au bord du golfe d'Oman. Selon Jonathan Piron, ce choix répond avant tout à des considérations stratégiques : la localité se trouve à quelques kilomètres du port commercial de Chabahar, porte d'accès vers les routes maritimes de l'Inde, de l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique de l'Est.

Sauf que déménager la capitale à Makran ne va rien résoudre. *« C'est une hérésie environnementale : dans cette région semi-désertique il n'y a pas d'eau, le projet repose sur la construction d'usines de dessalement, extrêmement coûteuses et néfastes pour l'environnement »,* balaye l'historien.

Selon les projections, Bangkok pourrait être submergée par l'océan d'ici la fin du siècle. *« La ville a été construite sur un delta très plat, une partie est déjà sous le niveau de la mer et subit des inondations saisonnières chroniques. Surtout, Bangkok s'enfonce de 1 à 2 centimètres par an à cause du pompage des eaux souterraines »,* écrit Thanawat Bremard, docteur en sciences sociales. À cela s'ajoute une autre menace : l'élévation du niveau de la mer, de 4 à 5 millimètres par an.

En 2011, le gouvernement a lancé un vaste programme de travaux : l'élargissement des canaux existants pour faciliter le drainage et le creusement d'un canal de dérivation à l'est de la ville, pour dévier les crues avant qu'elles n'atteignent le cœur de Bangkok. Enfin, d'autres projets pharaoniques — comme l'édification d'un mur dans la mer avec la transformation du golfe de Thaïlande en grand réservoir d'eau douce — sont discutés mais *« sont peu réalistes ».*

Pour Thanawat Bremard, *« ces annonces de déménagement émanent de nouveaux gouvernements en quête de légitimité et s'inscrivent plus dans une rhétorique spectaculaire que dans une réelle stratégie d'aménagement sérieusement étudiée ».*

En Indonésie, le projet de déplacer la capitale administrative de Jakarta 1 200 kilomètres plus loin, à Nusantara, sur l'île de Bornéo est, lui, bien avancé. L'objectif est de transférer les fonctions administratives, le palais présidentiel et près de 1,5 million de fonctionnaires hors de Jakarta. La ville actuelle saturée de 11 millions d'habitants, et même 30 millions en englobant l'agglomération, s'enfonce dans le sol — jusqu'à 5 mètres ces cinquante dernières années à certains endroits — à cause du pompage intensif des nappes souterraines. Elle fait aussi face à des inondations régulières.



Alors que l'inauguration était prévue pour août 2024, la ville n'est pas prête.

La construction de Nusantara ne va régler en rien les problèmes de Jakarta. La plupart des habitants de Jakarta y resteront — seuls les fonctionnaires sont appelés à déménager — et Jakarta restera la capitale économique et culturelle. Sauf que la mégapole aura toujours les mêmes problèmes d'affaissement du sol, d'inondations, de pollutions et d'urbanisation trop dense...

Déplacer les capitales ne sauvera pas ces villes.

Vente de couverts plastiques à usage unique

Les plateformes Amazon, Temu et Metro continuaient à vendre des couverts plastiques à usage unique, lesquels sont interdits à la vente depuis 2020. La vente a pris fin après une mise en demeure de France Nature Environnement et de Surfrider Foundation Europe.



Des luttes d'ici et d'ailleurs



Musée du Louvre - Paris- (75)



A l'appel de l'intersyndicale CGT-Sud-CFDT, les salariés du Musée du Louvre étaient en grève reconductible à compter du 15 décembre pour dénoncer des conditions de travail dégradées et obtenir des moyens supplémentaires.

*



Arcelor-Mittal – France

Dans la nuit du 27 au 28 novembre 2025, l'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi visant à nationaliser ArcelorMittal France. Le texte final constitue une étape majeure pour l'avenir de la sidérurgie française.

« C'est une grande victoire », résume Stéphane Flégeau, secrétaire général de la FTM-CGT, en réaction au vote historique des députés à l'Assemblée nationale.

« L'Assemblée nationale nationalise ArcelorMittal face à l'obstruction du RN qui joue double-jeu en laissant croire qu'il représente les salariés. Or on a vu l'attitude de ses députés durant le débat », réagit le syndicaliste. Mais malgré les manœuvres et les centaines d'amendements dilatoires – le RN en a déposé pas moins de 290-, « ce vote est un signal très fort pour le maintien de l'emploi et de l'outil industriel ».

Ce vote n'est qu'une première étape : le texte doit désormais franchir l'obstacle du Sénat.



Brandt - Loiret et Loir et Cher



En redressement judiciaire, le groupe d'électroménager français pourrait devenir une Scop.

Le projet est soutenu par Bercy et les collectivités locales mais ne conserverait

que 380 emplois sur les 750.

La région pourrait participer à hauteur de 500.000 euros, soit des montants similaires à la participation des salariés.

Le 11 décembre, le tribunal des affaires économiques de Nanterre a prononcé la liquidation judiciaire de Brandt.

La lutte doit continuer.



Jeudi 18 décembre 2025

APPEL GENERAL A LA POPULATION

BRANDT VIVRA AVEC TOUS SES SALARIE.E.S

Les organisations syndicales de la CGT appellent l'ensemble de la population Loirétaine et du Loir et Cher à se mobiliser avec les travailleuses et les travailleurs de Brandt France pour gagner le maintien de l'activité de l'entreprise en France et notamment sur les sites de Saint Jean de la Ruelle et de Saint Ouen, avec l'ensemble des salariés.e.s.

La décision de liquidation judiciaire prononcée par le tribunal de commerce n'est pas irréversible et le procureur de la République peut faire appel de cette décision, comme le prévoit la loi. Les propos tenus par le ministre des PME et confirmés par le ministre de l'Industrie indiquent que l'histoire centenaire de BRANDT n'est pas finie.

Brandt doit être sauvée et peut être sauvée si l'ensemble de la population répond présent à l'appel à solidarité lancé, comme cela s'est fait pour DURALEX.

Nous sommes toutes et tous attaché.e.s au « Made in France » et BRANDT, un fleuron de l'industrie française, fait partie de ces marques emblématiques inscrites dans les représentations populaires.

Des solutions existent pour garantir le maintien de l'activité et son développement. L'état doit s'engager à la hauteur des besoins nécessaires pour sauver l'entreprise.

Tout est question de choix politique !

Le Président de la République et son gouvernement parlent de réindustrialisation en France alors que les fermetures d'entreprises et les plans de licenciements explosent. La CGT recense 483 plans de suppressions d'emplois, soit 107 562 emplois menacés ou supprimés dont près de la moitié dans l'industrie. En y ajoutant les emplois indirects et induits (services, commerces proches, sous-traitants...), 200 à 300 000 emplois ont été supprimés depuis septembre 2023.

Pour la CGT, il n'est pas question d'accepter un nouveau plan de licenciement de 700 salarié.e.s dans notre région Centre Val de Loire à quelques jours des fêtes de fin d'année.

Quelle que soit la solution qui sera retenue pour BRANDT, la CGT sera mobilisée pour stopper la casse des industries en France et ses conséquences sur l'ensemble de l'activité économique dans de nombreux territoires. Il n'y aura pas d'industries en France sans services publics, et il n'y aura pas de services publics sans industries. BRANDT vivra avec tous ses salariés.e.s.

Seule la lutte massive et la solidarité de toute la population nous permettra de sauver l'entreprise et tous les emplois.

Brandt
Pour tous les jours et même les autres.

MANIFESTATION DE SOUTIEN A ORLEANS

RDV 18H00 PLACE D'ARC

SOLIDARITE AVEC LES BRANDT !



cgt.syndicat@acoss.fr

Grève générale - Italie

La grève générale du 28 novembre en Italie, suivie de manifestations de masse le 29 novembre, coïncidant avec la Journée internationale de solidarité avec la Palestine, est la troisième grève nationale en autant de mois.

Le projet de loi de finances 2026, dit «Manovra 2026», en a été l'élément déclencheur immédiat, mais la vague de grèves reflète une opposition bien plus profonde aux inégalités sociales, à l'érosion des salaires, à la militarisation et au rôle joué par l'Italie dans les plans de guerre mondiaux de l'OTAN.



La grève du 28 novembre, lancée par les syndicats de base USB, CUB, COBAS, SGB et d'autres, a mobilisé des dizaines de milliers de personnes dans les transports, la santé, l'éducation, l'administration publique et l'industrie privée à travers le pays. Le trafic ferroviaire et aérien a été fortement perturbé, avec un arrêt de travail de 24 heures dans les trains à partir du 27 novembre au soir et l'annulation d'au moins 26 vols par ITA Airways. Les réseaux de transport urbain ont été ralentis, voire complètement paralysés. Les travailleurs autoroutiers ont débrayé. Le personnel soignant a cessé le travail tout en assurant la continuité des services d'urgence. Les écoles, les mairies et les plateformes logistiques ont largement participé au mouvement.

Grève générale -Belgique

Les 23, 24, 25 et 26 novembre, dans la continuité de la journée de lutte du 14 mars, quatre jours de mobilisation consécutive ont eu lieu, à l'appel d'un front syndical commun et de nombreuses organisations. Le premier jour a été l'occasion d'une manifestation féministe, le lendemain d'une grève dans les transports, puis le secteur public et le 25 au secteur privé. Enfin, le mercredi 26 a été la date culminante, avec une journée de grève générale dans tous les secteurs.

Lors de cette séquence, les transports ont été fortement touchés par les grèves : avions cloués au sol, réseau de tramways, bus et métros très fortement diminués à Liège et Bruxelles, piquets de grève le long des axes routiers, transports ferroviaires ralentis... Lors de ces quatre jours, plusieurs zones industrielles et logistiques étaient aussi bloquées, et la production a tourné au ralenti dans certaines grandes entreprises, notamment automobiles. L'université de Bruxelles était elle aussi en lutte.

Employés de la ville de Genève - Suisse



Les employés de la ville de Genève ont débrayé le 4 décembre pour dénoncer les mesures d'économies prévues dans le cadre du budget 2026 qui sont prévues le 6 décembre par le Conseil municipal. Le projet de budget 2026 prévoit notamment un blocage des mécanismes salariaux, mesure contraire aux statuts du personnel, selon les syndicats. L'annuité et l'indexation sont concernés. De surcroît, est prévu le gel de la prime d'ancienneté de plus de 1300 employés.

À voir

L'inconnu de la Grande Arche – Stéphane Demoustier



1983, François Mitterrand décide de lancer un concours d'architecture international pour le projet phare de sa présidence : la Grande Arche de la Défense, dans l'axe du Louvre et de l'Arc de Triomphe ! A la surprise générale, Otto von Spreckelsen, architecte danois, remporte le concours. Du jour au lendemain, cet homme de 53 ans, inconnu en France, débarque à Paris où il est propulsé à la tête de ce chantier pharaonique. Et si l'architecte entend bâtir la Grande Arche telle qu'il l'a imaginée, ses idées vont très vite se heurter à la complexité du réel et aux aléas de la politique.

L'architecte était pourtant méconnu et n'avait construit que quatre églises et sa maison alors que les plus grands architectes du monde entier avaient répondu au concours. L'architecte était plus un théoricien et un esthète qu'un technicien à une époque où le geste compte moins que la technicité.

Un architecte passionné par son art, absolu dans ses positions, et aussi réussissant à faire partager une foi immense avec son mentor.

Les coulisses de la construction de l'Arche passionnent, le propos sur les politiques publiques interpelle et le protagoniste, tragique, émeut.

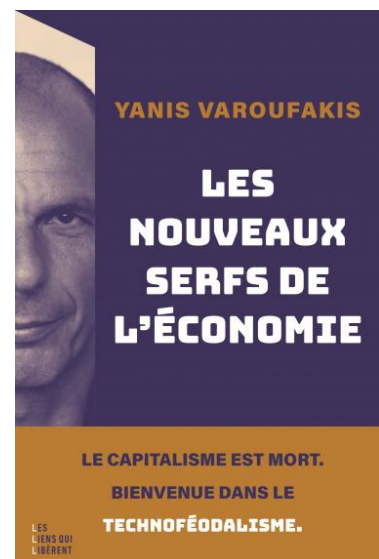
À lire

Les nouveaux serfs de l'économie– Yanis Varoufakis

Dans ce livre visionnaire, Yanis Varoufakis montre comment les propriétaires de la grande technologie sont devenus les seigneurs féodaux du monde.

Le capitalisme serait-il mort ? Cela ne fait aucun doute pour l'économiste Yanis Varoufakis. Dans *Les Nouveaux Serfs de l'économie*, l'ancien ministre des Finances de la Grèce décrypte un nouvel ordre mondial : le techno-féodalisme.

À travers le contrôle des données, les géants de la technologie tels que Google, Amazon, Facebook ou encore Apple sont devenus les nouveaux seigneurs féodaux des temps modernes, et contribuent à l'asservissement des citoyens qui, à chaque clic, renforcent leur puissance. En s'appuyant sur des exemples tirés de la mythologie grecque et de la pop-culture, Yanis Varoufakis lève le voile sur les dangers de cette nouvelle ère économique et invite à l'éveil des consciences.



Chanson du mois

Vietnam– Jimmy Cliff

Le chanteur jamaïcain Jimmy Cliff, icône du reggae jamaïcain est mort à l'âge de 81 ans, le 24 novembre 2025.

Pour Bob Dylan, "Vietnam" était la meilleure chanson de protestation jamais écrite.



L'esprit anti-establishment de sa musique donnait une voix non seulement aux difficultés rencontrées par les Jamaïcains, mais aussi à la joie et à la résilience qui persistaient malgré la pauvreté et l'oppression. Au fil des ans, Jimmy Cliff a collaboré avec les Rolling Stones, Elvis Costello, Annie Lennox et Paul Simon.

Jimmy Cliff n'était pas seulement un faiseur de tubes, c'était une conscience. Avec « Vietnam », il raconte l'histoire simple et tragique d'une mère recevant un télégramme annonçant la mort de son fils à la guerre. Bob

Dylan lui-même a qualifié ce titre de « meilleure chanson de protestation jamais écrite ». Une mélodie presque joyeuse pour un texte déchirant.

Hey
Vietnam, Vietnam
Vietnam, Vietnam
Vietnam, Vietnam
Vietnam

Yesterday, I got a letter
From my friend fighting in Vietnam
And this is what he had to say
"Tell all my friends
That I'll be coming home soon" (comin',
comin', comin')
My time will be up some time in June
"Don't forget", he said
"To tell my sweet Mary (Mary, my sweet
Mary)
Her golden lips are sweet as cherry"

And it came from
Vietnam, Vietnam
Vietnam, Vietnam
Vietnam, Vietnam
Vietnam

Hey
Vietnam, Vietnam
Vietnam, Vietnam
Vietnam, Vietnam
Vietnam

Hier, j'ai reçu une lettre
De mon ami combattant au Vietnam
Et c'était ce qu'il avait à dire
« Dites à tous mes amis
Que je serai à la maison bientôt
(venue, venur, venue)
J'aurai un peu de temps en juin
N'oubliez pas » dit-il
Dites à ma douce Marie (Marie,
ma douce Marie)
Ses lèvres dorées sont aussi douces que la cerise

Et il est venu du Vietnam
Vietnam, Vietnam
Vietnam, Vietnam
Vietnam, Vietnam
Vietnam

It was just the next day, his mother got a telegram
 It was addressed from Vietnam
 Now mistress Brown, she lives in the USA
 (hey, hey, hey)
 And this is what she wrote and said
 "Don't be alarmed"
 She told me the telegram said
 "But mistress Brown your son is dead"

And it came from
 Vietnam, Vietnam
 Vietnam, Vietnam
 Vietnam, Vietnam, hey
 Vietnam

Somebody, please, stop that war now

It was just the next day, his mother got a telegram
 It was addressed from Vietnam
 Now mistress Brown, she lives in the USA
 (yeah, yeah)
 And this is what she wrote and said
 "Don't be alarmed"
 She told me the telegram said (said, is dead)
 Ah "But mistress Brown your son is dead"

And it came from
 Vietnam, Vietnam
 Vietnam, Vietnam, hey
 Vietnam, Vietnam, oh
 Vietnam
 Somebody please now

Vietnam, Vietnam, oh
 Vietnam, Vietnam
 (Vietnam) hey (Vietnam)
 Ah-ah (Vietnam)

I wanna say now somebody stop that war
 (Vietnam)
 (Vietnam) oh yeah, ah-ah

C'est juste le jour suivant, sa mère a reçu
 Un télégramme
 Envoyé depuis le Vietnam
 Maintenant Madame Brown, elle vit aux USA
 5hey, hey, hey)
 Et c'est ce qui était écrit et dit
 « Ne vous inquiétez pas »
 Me dit-elle que contenait le télégramme
 « Mais Madame Broxn votre fils est mort »

Et il venait du
 Vietnam, Vietnam
 Vietnam, Vietnam
 Vietnam, Vietnam, hey
 Vietnam

S'il vous plaît, arrêtez la guerre maintenant

C'est juste le jour suivant, sa mère a reçu
 Un télégramme
 Envoyé depuis le Vietnam
 Maintenant Madame Brown, elle vit aux USA
 (hey, hey, hey)
 Et c'est ce qui était écrit et dit
 « Ne vous inquiétez pas »
 Me dit-elle que contenait le télégramme
 « Mais Madame Broxn votre fils est mort »

Et il venait du
 Vietnam, Vietnam
 Vietnam, Vietnam, hey
 Vietnam, Vietnam, oh
 Vietnam
 Maintenant quelq'un s'il vous plaît

Vietnam, Vietnam, oh
 Vietnam, Vietnam
 (Vietnam) hey (Vietnam)
 Ah-ah (Vietnam)

Je veux dire maintenant à tous arrêtez la guerre
 maintenant Vietnam)
 (Vietnam) oh yeah, ah-ah

Texte

Citroën– Jacques Prévert

Citroën

À la porte des maisons closes,
C'est une petite lueur qui luit,
quelque chose de faiblard, de discret,
une petite lanterne, un quinquet.

Mais sur Paris endormi,
une grande lueur s'étale,
Une grande lueur grimpe sur la tour,
Une lumière toute crue :
C'est la lanterne du bordel capitaliste,
Avec le nom du tôlier qui brille dans la nuit :

Citroën ! Citroën !

C'est le nom d'un petit homme,
Un petit homme avec des chiffres dans la tête,
Un petit homme avec un drôle de regard derrière son lorgnon,
Un petit homme qui ne connaît qu'une seule chanson,
Toujours la même :

« Bénéfices nets »

Une chanson avec des chiffres qui tournent en rond :
300 voitures, 600 voitures par jour,
Trottinettes, caravanes, expéditions, auto-chenilles, camions...
Bénéfices nets,
Millions, millions...
Millions, millions...
Citroën, Citroën...

Même en rêve on entend son nom,
500, 600, 700 voitures, 800 camions,
800 tanks par jour,
200 corbillards par jour, 200 corbillards !
Et que ça roule !

Il sourit, il continue sa chanson,
Il n'entend pas la voix des hommes qui fabriquent,
Il n'entend pas la voix des ouvriers,
Il s'en fout des ouvriers.

Un ouvrier c'est comme un vieux pneu :
quand il y a un qui crève,
on l'entend même pas crever.



*Citroën n'écoute pas.
Citroën n'entend pas.
Il est dur de la feuille pour ce qui est des ouvriers.*

*Pourtant, au casino, il entend bien la voix du croupier :
« Un million Monsieur Citroën, un million » ...
S'il gagne c'est tant mieux, c'est gagné,
Mais s'il perd, c'est pas lui qui perd, c'est ses ouvriers.
C'est toujours ceux qui fabriquent
qui en fin de compte sont fabriqués.*

*Et le voilà qui se promène à Deauville.
Le voilà à Cannes qui sort du Casino.
Le voilà à Nice qui fait le beau,
Sur la promenade des Anglais avec un petit veston clair.
– Beau temps aujourd'hui !
Le voilà qui se promène, qui prend l'air...*

*À Paris aussi il prend l'air, il prend l'air des ouvriers.
il leur prend l'air, le temps, la vie.
Et quand il y en a un qui crache ses poumons dans l'atelier,
ses poumons abîmés par le sable et les acides,
il lui refuse une bouteille de lait !
Qu'est-ce que ça peut lui foutre une bouteille de lait ?!
Il n'est pas laitier,
Il est Citroën.*

*Il a son nom sur la tour, il a des colonels sous ses ordres,
Des colonels gratte-papier, garde-chiourme, espions,
Les journalistes mangent dans sa main,
Le préfet de police rampe sous son paillason.*

*Citrons, citrons...
Bénéfices nets,
Millions, millions...*

*Et si le chiffre d'affaires vient à baisser,
pour que, malgré tout, les bénéfices ne diminuent pas,
il suffit d'augmenter la cadence et de baisser les salaires.
Baisser les salaires !*

*Mais ceux qu'on a trop longtemps tondus en caniches,
Ceux-là gardent encore une mâchoire de loup
Pour mordre, pour se défendre... pour attaquer :
Faire la grève.
La grève, la grève...
Vive la grève !*

Jacques Prévert, 1933.



Citation du mois

« L'économie est en guerre contre de nombreuses formes de vie sur terre, y compris la vie humaine » Naomi Klein

Devinette

« z² zan tlein on, tlapaltepitzactli ayohuî t&cuā ? »

Le jeu des devinettes



« Qu'est ce que ça peut bien être, rouge et mince, qui mord sans crier gare ? »

Réponse : la fourmi !

**Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes
Et un début d'année étincelant !**



En 2026, n'hésitez plus rejoignez-nous !

Nous retrouver sur Viva Engage : [ici](#) (Vous pouvez vous abonner pour être informés des mises à jour et nouvelles publications) **N'hésitez pas à nous contacter :** cgt.syndicat@acoss.fr

Ou via nos délégués syndicaux : Christine Masure, Frédérique Salahud et Philippe Rabier

